PDR Bretagne 2015-2020 – Mesure 4 « Investissements physiques » – Type d'Opération T.O. 4.1.1

Dispositif 4.1.1 a - Soutien aux investissements en matériels agro-environnementaux dans les exploitations agricoles

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles PCAEA Annexe 1 de l'arrêté du Président du Conseil régional de Bretagne

Appel à projets 2020

V-2020-01-27			Engagement contrat environnemental			Expérimentation		Installati on	
	Liste des investissements en matériels agro-environnementaux éligibles selon conditions pour les exploitants individuels ou formes sociétaires (cf. arrêté)	Montant plafond			omité				itation
2020 – Appel à Projets	Selon le porteur de projet et ses engagements et/ou le territoire Case blanche = éligible ; case grisée = NON éligible Hors CUMA, Hors GIEE	qui sera retenu par matériel pour le calcul de la subvention	AB	MAEC	Charte et avis Comité BVAV	Dephy	Adhérent GIEE AEP	JA	Autre exploitation
Code par poste de dépense	Gestion de la biodiversité	Matériel innov des bords de	ant ou champ	s et/ou	tant und une valo	orisation	n écolog 1 des pr	ique et o oduits d	durable taille
INP_	Broyeur à bûchettes	15 000			Tocuge,	done.			
INP_	Barre d'effarouchement	6 000							
	Gestion des Intrants de fertilisation	Matériel i	et pré	cis (Util		d'un DP	ÂE obli	gatoire)	
SOL_ORGA_	Composteuse / Retourneur d'andains	30 000					<u> </u>		
SOL_ORGA_	Table d'épandage grande largeur (épandage possible > 12m) (DPA obligatoire)	15 000							
SOL_ORGA_	Système d'épandage sans tonne et équipement	45 000							
GES	Enfouisseur à disques ou injecteur prairie (DPA obligatoire)	15 000							
	Rampe à pendillards ou rampe à patins (DPA obligatoire) Substitution des intrants phytosanitaires par le désherbage mécanique				ettant de				s sans
PHY_ALT_E1	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse	7 000		-	_				<u> </u>
PHY_ALT_E1 PHY_ALT_E1	Bineuse avec système de guidage incorporé Caméra + Joystick guidage de bineuse	15 000 6 000							
	Ecimeuse	6 000							
PHY_ALT_E1	Dédrageonneuse	12 000							
PHY_ALT_E1	Herse étrille	7 000							
PHY_ALT_E1	Houe rotative, roto étrilleuse	10 000							
PHY_ALT_E1	Bêche roulante	6 000							
PHY_ALT_E1	Matériel de fauche sous clôture ou à effacement	6 000							
PHY_ALT_E1	Broyeur de fanes de pommes de terre (1 billon)	6 000							
	Broyeur de fanes de pommes de terre grande largeur (2 billons et plus)	25 000							<u> </u>
PHY_ALT_E1	Outil d'extirpation d'organes de réserve de plantes vivaces Gestion de l'herbe et valorisation des systèmes herbagers	6 000 Matériel pe	rmetta		lution ve		MAEC s	ystèmes	SPE
ALM_AUTR_	Faucheuse	6 000							
ALM_AUTR_	Faucheuse conditionneuse	14 000							
ALM_AUTR_	Faucheuse autochargeuse	20 000							
ALM_AUTR_	Faneuse	7 000							
ALM_AUTR_	Andaineurs ≤ 5 m	6 000							
ALM_AUTR_	Andaineurs > 5 m	10 000							
ALM_AUTR_	Enrubanneuse monoballe	12 000							
ALM_AUTR_	Enrubanneuse en continu	30 000			-				
ALM_AUTR_ ALM AUTR	Outil spécifique pour la régénération des prairies Arracheuse, chargeuse, distributrice de betteraves	10 000							
	Démêleur sur godet	25 000 6 000							
	Dérouleur de round	6 000							
ALM_AUTR_	Investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage : boviduc* sous voie communale et/ou à faible trafic et aménagements connexes (* ou passerelle à animaux au-dessus de la voie selon configuration des lieux ; ou équiduc en élevage équin)	30 000							
ALM_AUTR_	Investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage : boviduc* sous voie départementale ou voie à grand trafic et aménagements connexes (* ou passerelle à animaux au-dessus de la voie selon configuration des lieux ; ou équiduc en élevage équin)	40 000							
	Investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage : boviduc en Bassin Versant Algues Ve Voir appel à projet Etat-Préfecture	rtes BVAV -							
	Agriculture de précision et de conservation des sols	Matériel in protégeant	les sols	et limi	ettant l'a tant l'ér sage d'ir	osion, n	natériel	s rotatio de préci	ns, sion
PHY_OPT_E1	Système RTK : balise fixe + matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants	12 000							
PHY_OPT_E1	Matériel embarqué de géolocalisation par GPS permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants	7 000							
PHY_ALT_E1	Rouleau à lames (pour destruction des couverts végétaux)	7 000		-					<u> </u>
PHY_OPT_E1	Système de guidage automatisé Système de Diébit Proportionnel à l'Avangement	6 000							-
PV_AUTR_ PV_AUTR_	Système de Débit Proportionnel à l'Avancement Kassine	3 000							
	Kassine Semoir à disque spécifique exclusivement pour semis direct sous couvert sans travail du sol, semoir pour	6 000							
SOL_EROS_	strip-till ou semoir pour sur-semis	20 000							
	Semoir d'enherbement inter-rang	6 000							
SOL_EROS_	ů .								1
SOL_EROS_ SOL_EROS_	Système d'ajustement de la pression des pneumatiques ou effaceur de traces de roues Barbutteuse (permettant de réaliser des mini barrages entre les rangs de cultures dans les cultures	6 000							

PDR Bretagne 2015-2020 - Mesure 4 « Investissements physiques » - Type d'Opération T.O. 4.1.1

Dispositif 4.1.1 a - Soutien aux investissements en matériels agro-environnementaux dans les exploitations agricoles

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles PCAEA

Annexe 1 de l'arrêté du Président du Conseil régional de Bretagne

Appel à projets 2020

V-2020-01-27					gagement contrat nvironnemental		Expérimentation				
2020 – Appel à Projets	Liste des investissements en matériels agro-environnementaux éligibles selon conditions pour les exploitants individuels ou formes sociétaires (cf. arrêté) Selon le porteur de projet et ses engagements et/ou le territoire Case blanche = éligible ; case grisée = NON éligible Hors CUMA, Hors GIEE		AB	MAEC	Charte et avis Comité BVAV	Берћу	Adhérent GIEE AEP	JA	Autre exploitation		
	Matériels de productions végétales spécialisées et/ou Matériel de productions maraîchère et arboricole	Matériel innovant ou spécifique de production et de désherbage dont :									
PHY_ALT_E1	Matériel de lutte thermique	8 000									
PHY_ALT_E1	Matériel de désherbage et de broyage interrang	6 000									
PHY_ALT_AUT_	Matériel permettant une lutte biologique (filets tissés anti-insectes proof et matériel associé)	6 000									
PHY_ALT_AUT_	Bineuse autoguidée in row pour cultures légumières ou maraîchage	35 000									
PV_AUTR_	Matériel d'éclaircissage mécanique	6 000									
PV_AUTR_	Barbutteuse (permettant de réaliser des mini barrages entre les rangs de cultures dans les cultures légumières buttées)	6 000									
PV_AUTR_	Pailleuse-mulcheuse (dédié aux exploitations horticoles pour application de paillis au moment du rempotage)	13 000									

La subvention accordée au titre de ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide publique cofinancée ou non cofinancée par l'Union européenne sur les mêmes dépenses éligibles (même matériel ; même assiette de référence).

Attention en particulier : les aides ne sont pas cumulables avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) sur les mêmes investissements.

liste des investissements NON éligibles (liste non-exhaustive)

Le matériel de production agricole ne présentant pas de caractère agro-environnemental est NON éligible d'une façon générale.

Achat de matériel agricole ou d'équipement d'occasion

Les pièces d'usure et la maintenance

Gestion de la biodiversité

Lamier d'élagage (sans bras)

Matériel d'exploitation forestière

Gestion des Intrants de fertilisation

Enfouisseur cultures

Enfouisseur à dents

Tonne à lisier hors équipement

Épandeur de fumier à hérissons verticaux ou horizontaux

Distributeur d'engrais minéraux

Substitution des intrants phytosanitaires par le désherbage mécanique

Déchaumeur à disque, à dent

Gyrobroyeur

Fissurateur de sols (actisol...)

Rotovator

Broyeur de résidus de culture

Broyeur de refus de pâturage

Agriculture de précision et de conservation des sols

Pulvérisateur, atomiseur

Matériel permettant la localisation hors GPS des traitements système de pulvérisation sur la ligne de semis ou de plantation

Semoirs polyvalents

Matériels de productions végétales spécialisées et/ou Matériel de productions maraîchère et arboricole

Matériel embarqué permettant la localisation des traitements par GPS avec coupure automatisée des tronçons et/ou buses

Équipement de pulvérisateur (neuf ou déjà présent), permettant de limiter les pollutions ponctuelles (volucompteur programmable, jauge électronique, rampes équipées de systèmes anti-gouttes, système de circulation es bouillies, système d'injection directe de la matière active, cuve de rinçage, kit de rinçage ou automatisation`

Aménagement d'une aire de Lavage / Rinçage, Remplissage, avec système de récupération de débordements accidentels, intégrant les prescriptions suivantes : plateforme étanche permettant de récupérer tous les liquides en un point unique d'évacuation, débourbeur-décanteur, déshuileur, séparateur d'hydrocarbures, ystème de séparation des eaux pluviales, et cuve de rétention. Pour la réalisation des aires de lavage/rinçage : couplage

obligatoire avec un système de traitement des effluents phytosanitaires agréé.

Préalable obligatoire : voir paragraphe 3.1 de l'arrêté.

Dispositifs de traitement des effluents phytosanitaires agréés (Liste publiée par le ministère de l'écologie) -Conseil CRODIP ou agent agréé CRODIP